Image not found or type unknown

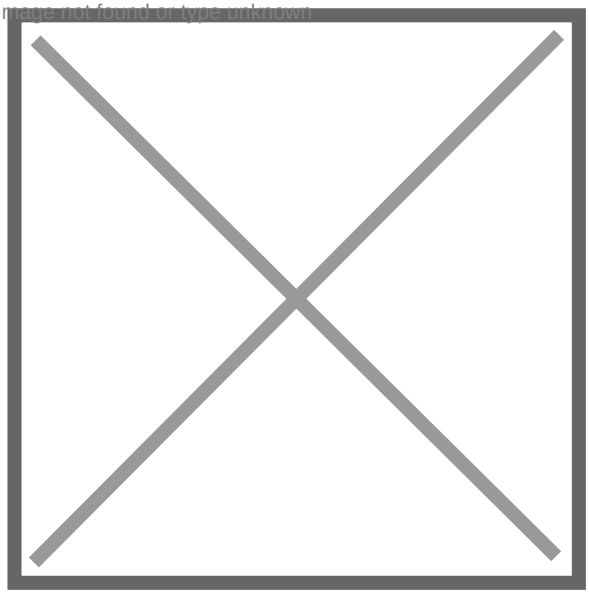

Mon proprietaire rentre et visite sans autorisation

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **17:13**

Bonjour,
Jai donne mon preavis et logiquement le proprietaire veut faire visiter lappartement.
Il a eu deux visite negative, et jai appris samedi quil etait rentrer chez moi avec un double quil a pour faire visiter lappartement en mon absence et sans mon accords alors que javais carnet de cheque, cb et ordinateur sur table. il massure quil a un droit de visite deux par jour.
Mes questions sont:
as t il le droit davoir un double des cles sans me prevenir?
avait il le droit de rentrer chez moi?
jai vu que le droit de visite etait de 2h par jour mais seulement 2j par semaine et pas 6j/7 est ce bien sa?
des le soir jai change la serrure et compte remettre lancienne en partant, peut t il me dire qqch la dessus?
Merci, Retwas

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **17:48**

Si vous avez la preuve de ce que vous avancez, vous pouvez porter plainte pour violation de domicile.
Vous avez le droit de changer les barillets

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **19:13**

Merci, j'ai allumer mon ordinateur à distance et est pris quelques photos datées ou l'on voit le propriétaire avec les personnes visitant l'appartement

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **19:32**

Essayez, mais la date n'a aucune valeur puisqu'on peut mettre celle qu'on veut (il suffit de changer celle de l'ordi).

Par **retwas**, le **11/07/2011** à **19:45**

Quelqu'un peut-il me confirmer qu'il n'a pas le droit d'avoir le double des clefs ?

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **20:04**

Il a le droit de les avoir.
Il n'a pas le droit de les exiger
Il n'a pas le droit de les utiliser sans votre autorisation.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés